

Communiqué de presse

## BEREC

### Emmanuel Gabla, membre du collège de l'Arcep, élu vice-président du BEREC pour l'année 2022

Paris, le 30 septembre 2021

Lors de sa réunion plénière du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Dubrovnik (Croatie), le BEREC, qui regroupe les régulateurs européens des télécoms, a élu vice-président Emmanuel Gabla, membre du collège de l'Arcep depuis 2019.

#### Une fonction exécutive pour l'Arcep au sein du BEREC en 2022, quatre ans après avoir tenu la présidence et vice-présidence entre 2016 et 2018.

Cette élection s'inscrit dans la droite ligne de l'implication continue de l'Arcep à l'échelon européen pour contribuer à la fois aux travaux d'élaboration des cadres de régulation qui la concernent et au suivi de leur mise en œuvre, au moment où le numérique joue un rôle structurant dans la stratégie de la Commission européenne.

L'équipe dirigeante complète du BEREC pour 2022, année de la présidence française de l'Union européenne (au premier semestre), est désormais connue :

- Présidente : Annemarie Sipkes, directrice au sein du régulateur néerlandais ACM (des télécoms, postes et du transport) ;
- Vice-présidents :
  - Michel Van Bellinghen, président du Conseil du régulateur belge (IBPT) et président du BEREC en 2021,
  - Konstantinos Masselos, président du régulateur grec (EETT) et président du BEREC en 2023,
  - Klaus Steinmaurer, directeur général pour les télécoms et postes du régulateur autrichien RTR,
  - Emmanuel Gabla, membre du Collège de l'ARCEP
  - Pål Wien Espen, directeur général du régulateur norvégien (Nkom), représentant des membres du BEREC sans droit de vote

#### L'Arcep pleinement mobilisée dans les travaux du BEREC

Le BEREC est un organe européen indépendant, rassemblant les autorités de régulation nationales des télécoms des États membres de l'Union européenne, et neuf régulateurs dits membres « observateurs ». L'une des missions du BEREC est de développer et favoriser l'efficacité du marché intérieur des télécommunications au bénéfice des utilisateurs. Depuis sa création en 2010, le BEREC accompagne la Commission européenne et les autorités de régulation nationales dans la mise en œuvre du cadre réglementaire de l'Union européenne applicable aux télécoms. Le BEREC initie également régulièrement des travaux de réflexion sur les enjeux numériques dans la société : connectivité, ouverture d'Internet, plateformes numériques, ou plus récemment environnement. Un [compte-rendu public](#) (*public debriefing*) de cette réunion plénière se tiendra le 6 octobre, lors duquel le programme de travail du BEREC pour l'année 2022 devrait être mis en consultation publique.

Outre la vice-présidence désormais occupée par Emmanuel Gabla, l'Arcep co-préside également deux groupes de travail :

- Chiara Caccinelli co-préside le groupe relatif aux analyses de marché et enjeux économiques,
- Sandrine Elmi Hersi co-préside le groupe *ad hoc* dédié à l'environnement.

#### Contact presse

Anne-Lise Lucas  
[Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr](mailto:Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr)  
Tél. : 01 40 47 71 37

#### Suivez l'ARCEP

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

#### Abonnez-vous

Flux RSS  
Lettre électronique  
Listes de diffusion

## **Documents associés**

- [La biographie d'Emmanuel Gabla](#)
- [Le site internet du BEREC](#)

## **A propos de l'Arcep**

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

---

### **Contact presse**

**Anne-Lise LUCAS**  
anne-lise.lucas@arcep.fr  
Tél. : 01 40 47 71 47

### **Suivez l'ARCEP**

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

### **Abonnez-vous**

**Flux RSS**  
Lettre électronique  
Listes de diffusion